

## Le 25e numéro du bulletin lève le voile sur 25 années d'activité autour des femmes et de la pêche à la CPS : la petite histoire derrière la grande

Meryl J. Williams<sup>1</sup>

La publication du vingt-cinquième numéro du bulletin d'information *Hina, les femmes et la pêche* est l'occasion de féliciter la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique ainsi que tous les rédacteurs, traducteurs, auteurs, producteurs et bailleurs de fonds ayant participé à cette aventure. Saluons cet exploit dont peu de publications peuvent se prévaloir, y compris parmi les autres bulletins d'information publiés par la CPS (tableau 1).

En cette date historique, j'ai souhaité me pencher sur les raisons qui expliquent comment certains sujets, tels que celui des femmes et des pêches, bien qu'ils ne relèvent nullement du mandat de départ d'une organisation comme la CPS – à la différence des secteurs des pêches côtières et hauturières ou de l'aquaculture qui font l'objet, eux, de programmes spécifiques – peuvent au fil du temps finir par imprégner la mission. L'analyse à laquelle je me suis livrée me permet de conclure que certains thèmes qualifiés de marginaux – de par leur éloignement des objectifs des programmes et non leur caractère prétendument mineur – ne doivent leur survie qu'aux efforts sans relâche de quelques individus et à l'importance intrinsèque qu'ils revêtent. C'est ce premier angle de vue qui est au cœur de la petite histoire du bulletin *Hina* à laquelle le titre du présent article fait référence. Dans le corps de l'article, je retrace brièvement la chronologie de cette publication et aborde le traitement réservé à la question des femmes dans certains des autres bulletins d'information incontournables de la CPS.

Mais à la lumière des chroniques des vingt-cinq numéros du bulletin *Hina* se dessine en filigrane la question beaucoup plus vaste du rôle des femmes dans le secteur des pêches tel qu'appréhendé à la CPS ces vingt-cinq dernières années. Après un rappel des annales du bulletin

– la petite histoire – je livrerai donc dans un second temps un résumé de ces enjeux plus larges – la grande histoire – celle du traitement réservé à la participation féminine aux activités de pêche à la CPS. Il peut paraître tentant de conclure que cette évolution a été ponctuée de plus de revers que d'avancées. Mais rappelons que c'est précisément lorsque la question des femmes reculait que le bulletin *Hina* et les autres bulletins d'information de la CPS continuaient eux à maintenir le cap.

### Naissance du bulletin *Hina, les femmes et la pêche*

Le bulletin *Hina* n'est ni la toute première publication de la CPS, ni la plus prolifique, puisque c'est le bulletin d'information *La Bêche-de-mer* qui remporte ces deux distinctions. Le bulletin *Hina* est néanmoins l'une des plus anciennes publications de la CPS et figure parmi les trois titres aujourd'hui encore en circulation, les deux autres bulletins encore publiés étant le bulletin *La Bêche-de-mer* et le bulletin *Ressources marines et tradition*. Le bulletin d'information *Ressources marines et formation*, bien qu'ayant été rapidement abandonné, compte malgré tout un certain nombre de numéros à son actif et figure lui aussi au panthéon des publications de la CPS.

La création par la CPS de la Section promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches fut annoncée en 1996, lors de la vingt-sixième Conférence technique régionale sur les pêches, conférant ainsi au travail déjà réalisé le statut de projet à part entière. Malgré quelques voix dissidentes, cette décision fut largement acclamée par les participants à la Conférence. Un délégué s'inquiéta toutefois du fait que ce projet risquait d'accaparer des ressources déjà maigres au détriment d'autres activités dans le domaine des pêches. Un autre mettait également en garde contre les risques de

**Tableau 1** : Bulletins d'information publiés par la CPS.

Bulletins d'information	Période	Nombre de bulletins
Bêche-de-Mer	1990–en cours	34
Ciguatera	1991–1993	3
Dispositifs de concentration du poisson	1996–1998	3
Ressources marines et formation	1993–2007	26
Ressources marines et commercialisation	1996–2011	20
L'huître perlière	1990–2011	19
Sécurité en mer	2005–2011	6
Ressources marines et traditions	1992–en cours	33
Le troca	1992–2010	15
<i>Hina, les femmes et la pêche</i>	1997–en cours	24

<sup>1</sup> Meryl Williams a travaillé au sein du Programme d'évaluation des thonidés et marlins de la CPS de 1981 à 1984. Elle a représenté l'Australie lors des conférences techniques régionales sur les pêches de 1987 à 1989 et a présidé la Conférence en 1988, ainsi que la première session du Comité permanent sur les thonidés et marlins. Elle a également été Directrice générale de l'ICLARM (Centre international pour la gestion des ressources bioaquatiques)/WorldFish Center de 1994 à 2004 et Présidente du conseil d'administration et de la commission de l'ACIAR entre 2004 et 2010. Depuis 1996, elle est particulièrement impliquée dans les travaux de recherche et de développement sur les femmes et le genre dans l'aquaculture et la pêche au sein de divers organismes et agences, notamment en Asie-Pacifique.

doublons ou de chevauchements avec les activités déjà entreprises par l'Université du Pacifique Sud. Il apparaît que dès sa création, le financement de cette nouvelle section était déjà incertain, d'où la recommandation adoptée par la Conférence technique régionale sur les pêches (recommandation 9) incitant le Secrétariat général à « ne néglige[r] aucun moyen de trouver des fonds pour garantir la pérennité de la Section ».

Plus important encore, les débats sur le programme d'activité de la Section information halieutique, aujourd'hui encore chargée de la publication du bulletin, débouchèrent sur une recommandation visant à créer un bulletin d'information ciblant un groupe d'experts spécialisés dans les questions entourant la participation des femmes au secteur de la pêche. Les archives de la Conférence technique régionale sur les pêches (SPC 1996a) indiquent qu'Ursula Kolkola, déléguée papoue et l'une des premières responsables féminines au sein d'un service national des pêches dans la région, fut la première à s'exprimer en faveur de la création du dit groupe de spécialistes. Par ailleurs, le rapport d'activité du Programme pêche côtière de la CPS, présenté lors de la vingt-sixième Conférence technique régionale sur les pêches, revient également sur les difficultés rencontrées depuis 1991 pour inscrire la question du rôle des femmes dans le secteur de la pêche au programme de travail de la CPS. En effet, bien que les initiatives passées aient eu le mérite d'exister (SPC 1996b), le sujet semblait être cantonné au stade de simple projet ponctuel. Nous reviendrons sur le combat engagé pour remédier à la situation plus avant. Le document d'information 11 (SPC 1996c) expose les raisons plaidant en faveur d'une attention accrue à porter au rôle et à la participation des femmes dans le secteur de la pêche. Mais, contrairement aux attentes suscitées par la Déclaration et le Programme d'action de Beijing de 1995 qui visaient à « faire progresser les objectifs d'égalité, de développement et de paix pour toutes les femmes dans le monde entier, dans l'intérêt de l'humanité tout entière », ce texte ne fait aucune mention explicite de la question de l'égalité des droits hommes-femmes.

**Recommandation n° 10 (vingt-sixième Conférence technique régionale sur les pêches) :** *La conférence, consciente de l'importance de la participation des femmes aux activités de pêche et souhaitant promouvoir leur rôle dans ce domaine au sein de la région au moyen d'échanges d'idées, de connaissances et d'expériences, recommande qu'un réseau de spécialistes sur la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches soit constitué sous l'égide de la section information halieutique de la Commission du Pacifique Sud. Le bulletin publié par ce réseau servira de vecteur de l'information et d'outil de communication en présentant les activités et enjeux qui intéressent les femmes dans le secteur des pêches.*

Comme l'a rappelé Aliti Vunisea, première coordonnatrice du groupe de spécialistes et rédactrice du bulletin *Hina* (voir liste complète des rédacteurs au tableau 2) lors

de la présentation du premier numéro en octobre 1997 : « Ce réseau [a été] établi conformément à la recommandation n° 10 de la Conférence technique régionale sur les pêches qui s'est tenue au siège de la CPS, à Nouméa, du 5 au 9 août 1996. »

C'est ainsi que fut lancé le bulletin *Hina*.

Grâce au concours financier de l'Australie, de la France et de la Nouvelle-Zélande, le bulletin *Hina* n'a jamais connu aucune interruption de parution depuis ses débuts. Les activités menées par la CPS dans ce domaine n'ont, quant à elles, pas eu cette chance puisqu'elles n'ont bénéficié que de financements et de ressources sporadiques. Il arriva parfois même, comme c'est le cas aujourd'hui, que la survie des activités de la CPS dans le domaine des femmes et des pêches ne tienne qu'à l'engagement des coordonnateurs et des rédacteurs du bulletin, ainsi qu'au travail d'Aymeric Desurmont de la Section information halieutique de la CPS.

Si le bulletin *Hina* s'adresse à un groupe de spécialistes de ces questions, il est également directement et indirectement tributaire du niveau d'activité des programmes de la CPS qui lui fournissent l'essentiel de son contenu. Au cours des dix-huit années qui se sont écoulées depuis sa création, le bulletin a connu alternativement des années fastes et des années de vaches maigres. Les bonnes années (huit, dont celle-ci), deux numéros par an ont pu être publiés, tandis que les années creuses (deux années seulement) n'ont compté aucune publication. Les sept années restantes, la publication a suivi un rythme annuel. Notons que les années fastes coïncident souvent avec la mise en œuvre par la CPS de projets et d'activités en lien avec le thème. Entre 1998 et 2003, la Section promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches puis la Section pêche en milieu communautaire ont par exemple été particulièrement impliquées dans la réalisation d'études nationales, de programmes de formation et de manuels. De 2007 à 2009, les résultats des évaluations concernant les femmes dans le secteur de la pêche réalisées au titre du Programme régional de développement des pêches océaniques et côtières (PROCFish) et du Projet Soutien scientifique à la gestion des pêcheries côtières et hauturières dans la région océanique (SciCO-Fish) ont été publiés dans le bulletin. On peut aujourd'hui s'attendre à ce que les années à venir soient frugales sachant que le plan stratégique de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins 2013-2016 qualifie la question des femmes et du genre de thème transversal, sans préciser quels sont les objectifs ou cibles y afférents.

Au vu de la fluctuation des financements disponibles, sur laquelle je reviendrai plus tard, et malgré les efforts qui ont été déployés pour assurer la survie du bulletin, le thème des femmes dans la pêche peine encore à trouver sa place en Océanie. Or, le Pacifique est probablement la région du monde où les femmes sont les plus présentes dans le secteur de la pêche côtière (Pinca *et al.* 2010 ; Williams 2010 ; Kleiber

**Tableau 2 :** Coordonnateurs et rédacteurs du bulletin d'information *Les femmes et la pêche*.

Coordonnateurs et rédacteurs du bulletin	Période	N° des bulletins
Aliti Vunisea, Université du Pacifique Sud	1997–1998	01–03
Lyn Lambeth, CPS	1999–2001	04–09
Kim Des Rochers, CPS	2002–2003	10–13
Aliti Vunisea, CPS	2004–2007	14–16
Veikila Vuki, Université de Guam et Oceania Environment Consultants	2007–en cours	17–25

et al. 2014) ainsi que dans la chaîne logistique de la pêche hauturière industrielle (Williams 2014), bien que cette dernière ait été quelque peu négligée par la recherche à ce jour.

Si l'on pousse l'analyse au-delà des principaux documents et rapports des programmes de la CPS portant sur la pêche et l'aquaculture, on remarque que le thème des femmes dans le secteur des pêches suscite un intérêt constant dans les deux autres bulletins d'information de l'Organisation (*La Bêche-de-mer et Ressources marines et traditions*) ainsi que dans les derniers numéros du bulletin *Ressources marines et formation* sortis entre 1999 et 2007.

#### **Bulletin d'information *Ressources marines et traditions***

On retrouve des articles de fond abordant la question des femmes dans le secteur de la pêche dans deux tiers des parutions du bulletin *Ressources marines et traditions* (soit vingt-deux numéros sur trente-trois), ce qui semble logique au regard de la nature même de cette publication. Se pose néanmoins la question de savoir pourquoi ce thème n'est pas abordé plus fréquemment et pourquoi l'intérêt porté au rôle des femmes est souvent axé uniquement sur ce qui leur est *tapu* et non sur les choix qui leur sont propres. Ceci étant, le bulletin *Ressources marines et traditions* a souvent publié des articles en lien avec la question des femmes et des pêches, notamment des articles portant sur les méthodes de recherche applicables au recueil d'informations sexospécifiques (n° 2, 10 et 16). D'autres articles ont également été consacrés à la pêche dans les pays insulaires océaniques, notamment en Australie septentrionale (n° 1), aux Îles Cook (n° 8), aux États fédérés de Micronésie (n° 4 et 6), aux Fidji (n° 3, 5, 8 et 29), aux Îles Marshall (n° 21), au Samoa (n° 11), aux Îles Salomon (n° 1, 7, 8, 12, 14, 16 et 19), à Tokelau (n° 11), aux Tonga (n° 13 et 24), à Tuvalu (n° 7), et à Vanuatu (n° 20, 24 et 32). D'autres pays sont également mentionnés brièvement dans des articles à dimension plus régionale. Par ailleurs, les femmes ont aussi été prises en compte dans des articles traitant de la « surpêche malthusienne » (n° 3), des stratégies de prospection alimentaire (n° 9), des tabous sur la pêche des tortues (n° 15) ainsi que des aires marines protégées, de la sécurité alimentaire et des Objectifs du Millénaire pour le développement (n° 17 et 24).

#### **Bulletin d'information *La Bêche-de-mer***

Les femmes sont depuis toujours impliquées dans les activités de pêche côtière traditionnelle et de transformation des holothuries (ou bêche-de-mer). Le rôle des femmes dans la pêche, la transformation, la commercialisation et l'élevage des holothuries a toujours figuré en bonne place dans le bulletin d'information *La Bêche-de-mer*, la plus ancienne publication de la CPS. Il y est fait référence dans huit numéros sur trente-quatre, soit environ un quart des parutions. Les bibliographies publiées dans d'autres numéros citent également divers documents traitant des femmes. Les pêcheries où les femmes sont actives citées dans le bulletin sont les suivantes : Sulawesi (n° 10) et Pualu Misa (n° 34) en Indonésie ; Philippines et Océanie (tour d'horizon de l'exploitation de *Stichopus*, n° 13), Madagascar (n° 21 et 29), Oman (n° 25 et 30), et Malaisie-Sabah (n° 32).

#### **Bulletin d'information *Ressources marines et formation* (bulletins n° 12 à 26 uniquement)**

En 1999 paraissait dans ce bulletin d'information un article concernant une formation à la qualité des produits de la mer dispensée par le programme de formation

des femmes de la CPS à l'École des pêches de Nouvelle-Zélande, à Nelson (bulletin n° 12). Lorsque qu'un projet de formation pour les mécaniciens de marine fut envisagé, c'est tout naturellement le réseau Les femmes et la pêche de la CPS et son Bureau des femmes du Pacifique qui furent sollicités afin de recruter des candidates à cette formation (bulletin n° 21).

Vanuatu est cité dans deux éditions de ce bulletin : le treizième numéro fait référence à une évaluation des besoins en formation menée à Vanuatu ayant conclu à un déficit de formation à la transformation du poisson chez les femmes, tandis que le vingt-deuxième numéro s'attarde sur un programme de formation à la pêche en zone rurale proposé par l'École maritime de Vanuatu. Dans cet article, une photo est accompagnée de la « délicieuse » légende suivante : « Le capitaine Ken Barnett, directeur de l'École maritime de Vanuatu, découpe un gâteau sous le regard du formateur Alickson Aru et des étudiants. En préparant ce gâteau, les femmes de Tutuba voulaient rappeler à l'École maritime qu'elles aimeraient suivre le prochain cours qui sera organisé sur l'île. »

Au-delà des formations s'adressant spécifiquement aux femmes, celles-ci participent également à des formations généralistes. Ainsi, en 2002, on comptait un nombre croissant de femmes inscrites aux séances de formation intensives offertes par la CPS aux agents des services nationaux des pêches, formation qui était en place depuis vingt ans déjà (bulletin n° 18). À l'occasion de la venue en Nouvelle-Zélande des participants au quatrième atelier de formation régional à l'intention des exploitants de petites et moyennes entreprises de pêche en 2003, Beverly Levi du Samoa n'avait d'ailleurs pas manqué de souligner le nombre de femmes travaillant en mer en Nouvelle-Zélande (bulletin n° 23).

#### **Ce que l'histoire du bulletin *Hina, les femmes et la pêche* nous enseigne**

La genèse et l'évolution du bulletin *Hina* témoignent du soutien constant apporté par la CPS et les bailleurs de fonds à cette publication, malgré une apparente inconstance de la part des programmes pêches de la CPS dans la mise en œuvre d'activités axées sur les femmes. Il convient de saluer le dévouement de tous ceux qui ont participé aux vingt-cinq numéros du bulletin dont l'anniversaire a été pour moi l'occasion de revenir sur l'histoire de cette publication mais aussi, en arrière-plan, sur l'engagement historique de la CPS sur la question des femmes dans les pêches.

#### **Retour sur vingt-cinq ans d'implication de la CPS sur la question des femmes dans les pêches (1989 – 2014)**

En me plongeant dans la bibliothèque numérique de la CPS sur les traces du bulletin *Hina*, j'ai progressivement reconstitué les pièces du puzzle de la grande histoire des femmes et des pêches à la CPS, au-delà de la période couverte par les vingt-cinq numéros du bulletin, soit de 1997 à nos jours. Coïncidence des chiffres, cette toile de fond s'étend sur vingt-cinq ans, et trouve ses racines en 1989.

J'ai découvert dans l'excellente bibliothèque numérique sur les ressources marines<sup>2</sup> de la CPS que les programmes pêche – et aquaculture – de l'Organisation avaient accordé un traitement très inégal à la question des femmes et du genre. Notons qu'à une exception près – un document d'information sur les femmes et les pêches présenté par des

intervenants extérieurs (Lal and Slatter 1982) – le sujet des femmes et des pêches ne figure dans aucun des documents de conférence publiés entre 1952 (date des premiers relevés de conclusions de la Conférence technique régionale sur les pêches) et 1989. C'est précisément cette année-là que le terme « femmes » commence à apparaître plus fréquemment dans les rapports de haut niveau, particulièrement dans les conclusions des conférences techniques régionales sur les pêches et plus récemment des conférences des directeurs des pêches.

Entre 1989 et 1990, les activités en lien avec les femmes et les pêches sont mentionnées au titre du Projet sur la manutention et la transformation du poisson (RTMF 22, 1990 reports) sous la responsabilité de Steve Roberts. Ce dernier recommande à ce titre la création d'un « programme halieutique pour les femmes », notant au passage que le Bureau des femmes du Pacifique de la CPS et le Projet sur la manutention et la transformation du poisson réalisent déjà des activités relatives aux femmes dans la pêche.

**Recommandation n° 5 :** *Suite aux débats qui ont souligné l'intérêt croissant que suscitent dans toute la région les activités destinées à répondre aux besoins des femmes des villages de pêche côtiers, les participants recommandent la réalisation d'un programme halieutique pour les femmes tel qu'il a été proposé, ainsi que la création d'un poste de chargé des programmes halieutiques pour les femmes.*

Un sous-projet relatif à la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches, piloté par Shirley Steele au poste de chargée de programme (Section promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches), vit le jour en mai 1991 sur financements canadiens. La même année, un document d'information portant sur le rôle des femmes dans les pêcheries papoues fut présenté lors de la vingt-troisième Conférence technique régionale sur les pêches (Wararu 1991).

L'année 1992 fut moins propice puisqu'au moment de la vingt-quatrième Conférence technique régionale sur les pêches (août 1992), ce poste de chargé de programme était devenu vacant, sans grandes chances d'être pourvu pour raisons budgétaires. Le mot « femmes » ne figure d'ailleurs pas dans les conclusions de la Conférence, malgré le soutien que continuait d'apporter la CPS à la participation des femmes aux activités de valorisation des produits de la pêche, tel qu'il ressort des rapports d'activité des programmes.

Lors de la vingt-cinquième Conférence technique régionale organisée en mars 1994, les activités de la CPS dans le secteur restaient au point mort par manque d'effectif et malgré le soutien clairement affiché par trois pays : Palau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu.

**Recommandation n° 7 :** *Les participants réaffirment l'importance du projet CPS de promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches dont le concours technique s'est révélé précieux pour un certain nombre de projets locaux visant ce même objectif. Les participants recommandent que le secrétariat général fasse tout ce qui est en son pouvoir pour rétablir les financements accordés jusque-là par le Canada à cet important projet, ou, à défaut, qu'il s'emploie à rechercher d'autres sources de financement.*

À l'heure de la vingt-sixième et dernière édition de la Conférence technique régionale en août 1996, le projet de

promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches avait été ressuscité. Il était même passé du stade de simple ramification du projet sur la manutention et la transformation à celui de « Section promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches ». Patricia Tuara avait auparavant été recrutée en tant que Chargée de la promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches en 1995. « Les principaux objectifs de la section sont de promouvoir une participation accrue des femmes des villages de pêche côtiers à des activités de développement de la pêche à l'échelle régionale et nationale et de multiplier les possibilités qui s'offrent aux femmes de ces villages de gagner de l'argent grâce [au secteur de la pêche]. » Les activités de la Section bénéficiaient principalement de financements canadiens mais aussi de diverses enveloppes projet versées par le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande.

Puis c'est en 1998 que la Section promotion du rôle des femmes dans le secteur des pêches fut transformée en Section pêche en milieu communautaire, composée d'une responsable de section et conseillère (Patricia Tuara), d'un agent (Lyn Lambeth) et d'une assistante de projet (Marie-Thérèse Bui). À compter de 1997, la Section fut financée sur des fonds australiens et néo-zélandais. De 1996 à 1999, la Section s'impliqua dans la réalisation d'états de lieux nationaux, l'organisation de formations nationales et régionales et la publication de manuels de formation (Community Fisheries Section 1999) portant plus particulièrement sur la participation des femmes, mais aussi plus généralement sur le thème de la dimension de genre, notamment dans l'industrie thonière. Lors de la toute première Conférence des directeurs des pêches en août 1999, la plupart des participants exprimèrent leur soutien plein et entier aux activités de la Section, même si d'aucuns évoquèrent le fait que le programme de travail de la Section était peut-être trop ambitieux compte tenu de compétences peut-être limitées en interne. Un participant s'inquiéta par ailleurs du fait que ce type d'actions risquait de donner une préférence excessive aux intérêts des femmes.

Les désaccords qui à l'époque ressortaient du débat témoignent du fait que dans la région les avis quant à la pertinence de la question des femmes et des pêches sont en perpétuelle évolution. Un débat fut donc initié afin de déterminer les termes et les concepts à adopter au sein des services nationaux des pêches et des organisations régionales, dont il ressortit que les actions ciblant exclusivement les femmes suscitaient parfois des réactions négatives. Lors du Colloque mondial sur les femmes et les pêches (2001), Lyn Lambeth et ses collègues proposèrent donc de mettre davantage l'accent sur la création de postes ou d'organismes « inclusifs » ou « transversaux », dont le mandat serait de « veiller au respect de l'égalité des chances et à la participation des hommes et des femmes dans les activités de gestion et de développement, plutôt que de se limiter à la promotion de la participation des femmes » (Lambeth *et al.* 2002). C'est à cette logique qu'obéit le changement de nom de la section de la CPS chargée de la question des femmes et des pêches.

Devant les participants à la deuxième Conférence des directeurs des pêches organisée en 2001, la Section pêche en milieu communautaire revint sur son histoire, sa création et son programme de travail, cette fois-ci sous l'angle

<sup>2</sup> Toute éventuelle erreur ou interprétation erronée concernant les documents d'archive est entièrement imputable à l'auteur.

nouveau de la gestion communautaire des pêches, tout en continuant d'aborder le rôle des femmes. Il semblerait que lors de leurs débats, les participants à la Conférence n'aient à aucun moment évoqué la question des femmes ou des pêcheries communautaires, ce qui pourrait laisser supposer que le sujet n'était déjà plus à l'ordre du jour.

C'est sous le nouveau nom de « Section gestion de la pêche côtière » que la Section pêche en milieu communautaire participa ensuite à la troisième Conférence des directeurs des pêches en 2003. Ce changement de nom reflète l'objectif affiché par la CPS d'élargir le spectre des interventions de la Section à d'autres aspects de la gestion des pêches. Il est à noter que le terme « femmes » n'apparaît plus qu'à une seule reprise dans les conclusions de la Conférence, dans le passage suivant : « Les participants ont fait remarquer que les objectifs du Plan stratégique du Programme Pêche côtière ne font aucune mention du rôle des femmes dans le secteur des pêches. Bien que l'on en tienne compte au niveau intersectoriel dans les « principes de base et modes de fonctionnement » figurant en annexe, les participants étaient d'avis que [cette question devrait faire l'objet d'une stratégie ou d'un objectif précis et ambitieux dans la prochaine version de ce document évolutif]. »

À ce stade, les projecteurs braqués sur la question des femmes semblaient irrémédiablement condamnés à s'éteindre. Semblaient seulement, puisque quelque temps avant la Conférence, la CPS recrutait Aliti Vunisea (première rédactrice en chef du bulletin *Hina*) au poste de Chargée de la gestion de la pêche côtière et Mecki Kronen en tant que Chargée de recherche (pêche en milieu communautaire). Toutes deux étaient appelées à travailler ensemble sur le Projet PROCFish (2002 – 2009), financé par l'Union européenne et les partenaires du Pacifique, et grâce auquel une somme importante de données relatives aux pêches côtières ventilées par sexe a pu être collectée et analysée (Pinca *et al.* 2010). PROCFish livre ainsi ses premiers résultats issus d'évaluations approfondies des pêcheries côtières et ses données de pêche ventilées par sexe entre 2008 et 2010, et son rapport final de synthèse voit le jour en 2012. Pour la première fois, ledit rapport (Pinca *et al.* 2010) propose des résultats décisifs sous l'angle du genre dont la portée est à ce jour encore sous-estimée. L'étude a par exemple mis en lumière le fait qu'en Océanie, l'exploitation commerciale des poissons issus de la pêche est un domaine presque exclusivement masculin. Les résultats indiquent également que, souvent, les femmes ne participent à la capture de poissons qu'à des fins vivrières, exception faite de la Mélanésie où les femmes vendent également le fruit de leur pêche. À l'inverse, dans le cas de la plupart des invertébrés, les femmes et les hommes consacrent quasiment le même temps à la pêche, avec un taux de capture équivalent. Toutefois, bien que ces études aient été pilotées par Mecki Kronen et Aliti Vunisea, trop souvent les rapports se gardent de mettre clairement en évidence les résultats obtenus selon une perspective de genre ou manquent de formuler des conclusions pertinentes en faveur de la mise en place de politiques genrées.

Il apparaît d'ailleurs dans les conclusions des quatrième, cinquième et sixième conférences des directeurs des pêches (2004, 2006 et 2009) que les thèmes des femmes et du genre ne figurent plus en bonne place dans les activités menées par la CPS dans le secteur. Un document inhabituel consacré à la dimension sociale et de genre dans l'industrie thonière des pays insulaires océaniques, présenté lors de la cinquième édition de la Conférence, fait toutefois exception.

Lors de la Conférence de 2009, la CPS déclarait compter parmi ses effectifs consacrés aux pêches un tiers d'agents féminins, ces chiffres n'étant malheureusement pas ventilés par type de contrat ou par échelon hiérarchique. Cette même année, le Projet SciCOFish financé par l'Union Européenne était sur le point d'être lancé. L'un des volets de ce projet prévoyait la réalisation d'études de cas axés sur l'emploi des femmes et des hommes dans le secteur des pêches et dans le domaine de la gestion et de la recherche environnementales aux Îles Salomon, aux Tonga et aux Îles Marshall. Les conclusions de ces études indiquent que les femmes ne représentaient que 18 % des emplois totaux de la filière, ou 25 % des postes, déduction faite des contrats d'observateurs (Tuara and Passfield 2011). Par contre, le nombre de femmes occupant des fonctions administratives dépassait les 60 %.

Lors de la septième Conférence des directeurs des pêches en 2011 et de la huitième édition en 2013, les questions des femmes et du genre dans le secteur de la pêche avaient totalement disparu de l'ordre du jour. C'est ainsi que le bulletin *Hina* est devenu le seul projet portant sur les femmes dans la filière pêche actuellement réalisé par la CPS.

#### **Ce que l'histoire plus vaste de l'implication de la CPS sur la question des femmes dans la filière pêche nous enseigne**

L'analyse des principaux documents publiés par la CPS de 1989 à nos jours, soit pendant vingt-cinq ans, révèle que la CPS n'a intégré la question de l'implication des femmes dans les pêches et l'aquaculture à ses travaux que par intermittence. Les postes de spécialiste de la question des femmes et des pêches n'ont été pourvus que pendant un an, en 1991, puis entre 1995 et 2001, années au cours desquelles les postes consacrés aux femmes se sont transformés en postes axés sur les pêches en milieu communautaire, avant d'être dissous dans le secteur plus large des pêches côtières. Dans le même temps, divers projets portés par des chercheurs spécialistes des femmes et des pêches, notamment le Projet PROCFish et un volet plus étroit du Projet SciCOFish, ont permis la réalisation d'études de genre particulièrement utiles, et ce, alors que ces projets semblaient frileux à l'idée de traiter ouvertement de ces questions. Les résultats du Projet PROCFish méritent notamment d'être publiés, exploités et diffusés plus largement afin d'orienter les interventions de la CPS et des services nationaux des pêches. Ces études sont à la fois inestimables et inédites.

Les relevés de conclusions des réunions de haut niveau organisées par la CPS indiquent que chaque fois que la CPS s'est engagée sur le terrain des femmes et du genre, comme dans tous ses autres domaines d'intervention, c'est avec des résultats concluants dont les pays océaniques apprécient la valeur. La CPS a d'ailleurs été sollicitée à plusieurs reprises pour lever des fonds permettant de poursuivre et d'approfondir son action dans ce domaine. Malheureusement, lorsque la CPS n'a pas pu entreprendre d'activités sur cette thématique et l'a laissée à la marge, les pays ne sont pas intervenus pour la remettre à l'ordre du jour. Cette situation perdure depuis 2001, bien que des travaux conséquents aient été effectués dans le cadre des projets PROCFish et SciCOFish.

Outre le soutien que la CPS continuera à apporter au bulletin *Hina*, se pose désormais la question de savoir

quelle orientation la CPS choisira d'adopter sur la question des femmes et du genre dans le secteur des pêches et de l'aquaculture.

La première mesure à prendre doit être de revoir au plus vite le contenu du plan stratégique et de confier à une poignée de spécialistes régionaux et internationaux du rôle des femmes et du genre dans les secteurs de l'aquaculture, des pêches et du développement la tâche de fixer une série d'objectifs et de cibles pertinents. L'égalité hommes-femmes doit impérativement figurer parmi ces objectifs car elle participe de la justice sociale, au-delà des retombées économiques positives qu'elle engendre. Dans cet esprit, il convient d'optimiser l'utilisation qui est faite des conclusions du Projet PROCFish et de toutes les autres données et publications pertinentes. Il serait par exemple relativement simple de créer dans un premier temps des pages thématiques consacrées aux questions de genre sur le site Internet de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins et de mettre à disposition toutes les publications CPS en lien avec ce sujet après numérisation. Malgré tout l'intérêt que présente la bibliothèque numérique, son utilisation nécessite toutefois d'avoir une certaine idée des documents qu'elle contient. Une page Web consacrée à la question des femmes permettrait donc d'orienter les internautes et de faciliter l'accès au contenu.

À ce jour, la question de la condition féminine et du genre a principalement été étudiée à travers le prisme des pêches. Or, il est essentiel que les femmes puissent également s'impliquer dans les activités aquacoles qui sont aujourd'hui en plein essor, ce qui semble être déjà une réalité dans d'autres régions du monde.

En conclusion, l'expérience d'autres organisations internationales qui par le passé avaient fait le choix d'éviter la question du genre montre que l'ajout de ce thème à tout programme de travail nécessite en amont un changement radical de culture interne et de mentalités. Cette évolution exige une direction éclairée et un ancrage dans le temps. La CPS, en tant que principal organisme régional spécialisé dans la pêche et l'aquaculture, doit prêcher par l'exemple et emmener toute la région dans son sillage. Le bulletin *Hina* s'est bâti une réputation au fil des années. Il constitue une vitrine idéale pour la CPS qui peut ainsi promouvoir son action auprès des pays de la région et faire état de son évolution.

### Remerciements

Une grande partie des informations ayant servi à la rédaction du présent article provient des rapports et documents mis à disposition dans la bibliothèque numérique de la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins.

### Bibliographie

Community Fisheries Section. 1999. Overview of the Community Fisheries Section 1996–1999. Secretariat of the Pacific Community 1<sup>st</sup> SPC Heads of Fisheries Meeting (Noumea, New Caledonia, 9–13 August 1999). Background Paper 6.

Kleiber D., Harris L.M. and Vincent A.C.J. 2014. Gender and small-scale fisheries: A case for counting women and beyond. *Fish and Fisheries*. doi: 10.1111/faf.12075

Lal P.N. and Slatter C. 1982. ESCAP/FAO Project on Improving the Socio-Economic Condition of Women in Fisheries: Relevance of the Fiji Study to other South Pacific Countries. SPC/Fisheries 14/WP.30, South Pacific Commission, Fourteenth Regional Technical Meeting on Fisheries (Noumea, New Caledonia, 2–6 August 1982).

Lambeth L., Hanchard B., Aslin H., Fay-Sauni L., Tuara P., Rochers K.D. and Vunisea A. 2002. An overview of the involvement of women in fisheries activities in Oceania. p. 127–142. In: M.J. Williams, N.H. Chao, P.S. Choo, K. Matics, M.C. Nandeesh, M. Shariff, I. Siason, E. Tech and J.M.C. Wong (eds). *Global Symposium on Women in Fisheries*. Sixth Asian Fisheries Forum, 29 November 2001, Kaohsiung, Taiwan. ICLARM-The World Fish Center.

Pinca S., Kronen M., Friedman K., Magron F., Chapman L., Tardy E., Pakoa K., Awira R., Boblin P. and Lasi F. 2010. Regional assessment report: Profiles and results from survey work at 63 sites across 17 Pacific Island Countries and Territories. Pacific Regional Oceanic and Coastal Fisheries Development Programme (PROCFish/C/CoFish). Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. 512 p.

SPC. 1996a. Report: Twenty-Sixth Regional Technical Meeting on Fisheries, Noumea, New Caledonia, 5–9 August 1996, 100 p.

SPC. 1996b. Report on SPC Coastal Fisheries Programme Activities, April 1994 – July 1996, SPC/Fisheries 26/Working Paper 3, 10 July 1996, South Pacific Commission Twenty-Sixth Regional Technical Meeting on Fisheries, Noumea, New Caledonia, 5–9 August 1996. 31 p.

SPC. 1996c. Women's Fisheries Development Section: Supporting Women in Fisheries. SPC/Fisheries 26/Information Paper 11, 6 August 1996, South Pacific Commission Twenty-Sixth Regional Technical Meeting on Fisheries, Noumea, New Caledonia, 5–9 August 1996. 6 p.

Tuara P. and Passfield K. 2011. Gender in oceanic and coastal fisheries science and management — Based on case studies in Solomon Islands, Marshall Islands and Tonga. Noumea, New Caledonia: Secretariat of the Pacific Community. 62 p.

Wararu W. 1991. A country review on women in fisheries component of the DFMR (Department of Fisheries and Marine Resources). SPC/Fisheries 23/IP 28, Twenty-third Regional Technical Meeting on Fisheries, Noumea, New Caledonia, 5–9 August 1991. 7 p.

Williams M.J. 2010. Gender dimensions in fisheries management. p. 72–86. In: G.R. Quentin, R. Hilborn, D. Squires, M. Tait and M. Williams (eds). *Handbook of marine fisheries conservation and management*. Oxford University Press, New York. 784 p.

Williams M.J. 2014. Information sur la parité hommes-femmes dans AsiaPacific-Fishwatch: profilage des espèces thonières. *Hina, les femmes et la pêche*, Bulletin de la CPS 24:3–5.